



# Capacité Médecine et biologie du sport

**Diplôme** Capacité Médecine

**Domaine d'étude** Sciences, Technologies, Santé

**Mention** Médecine et biologie du sport

*Capacité de Médecine et Biologie du sport en partenariat avec*

*CLERMONT-FERRAND - GRENOBLE - LYON - SAINT-ÉTIENNE.*

*Module 1 : Physiologie de l'exercice - pathologies de croissance*

*Module 2 : Traumatologie médicale et chirurgicale*

*Module 3 : Cardiologie - Physiologie de l'exercice*

*Module 4 : visite de non contre-indication - Traumatologie du genou*

*Module 5 : Traumatologie - Vieillesse - Dopage - Nutrition - Handicap*

*Module 6 : Pathologie digestive - Urgence - Médecine montagne*

*Module 7 : Réentraînement et pathologies chroniques*

## Pour qui ?

### Conditions d'admission

Pour pouvoir s'inscrire en Capacité il faut être titulaire du diplôme permettant l'exercice de la médecine, **c'est-à-dire** :

1) avoir obtenu DES

2) avoir soutenu la thèse

**Les étudiants non diplômés au moment de l'inscription** doivent fournir **obligatoirement** une attestation de leur U. F. R. d'origine indiquant :

- la date de validation complète du 3ème cycle (**avant le 31 décembre de l'année de l'inscription**)

- la date de soutenance de thèse (**avant le 31 décembre de l'année de l'inscription**)

**Pour pouvoir poursuivre leur scolarité, ils devront impérativement remplir les deux conditions indiquées ci-dessus**

L'inscription en vue de la préparation d'une capacité est subordonnée à la réussite à un **examen probatoire** comportant des épreuves écrites et un entretien.

**Envoyer un CV et une lettre de motivation au coordonnateur :** Pr. P.EDOUARD

# Programme

## Enseignement :

- > **120 h réparties en 7 modules** d'enseignement théorique,
- > **Formation Pratique** : 30 vacances ou demi-journées portant sur

- 1 . des travaux pratiques – travaux dirigés
- 2 . du suivi de consultations
- 3 . des manifestations sportives
- 4 . des congrès ou colloques de médecine du sport

## Examen : Il comprend :

1- Un examen probatoire - **novembre 2021**

**A 11h pour l'examen écrit** de 30 minutes au Domaine Rockefeller - **note 10/20**

**A partir de 14 h sur le site de Lyon** - entretien motivationnel ORAL de 10-15 minutes - **note 10/20**

Une note inférieure à 20/40 à l'examen probatoire est éliminatoire.

2- Un examen terminal

### **Première partie : Examen écrit 2 heures (2 sessions annuelles en juin et en septembre)**

Comprend 7 questions notées sur 80 et réparties en 4 modules :

- > 2 questions de Biologie et Physiologie notées sur 20 (10+10)
- > 2 questions de Traumatologie notées sur 30 (15+15)
- > 2 questions sur les aspects médicaux et/ou réglementaires notées sur 20 (10+10)
- > 1 question Urgence notée sur 10

**La moyenne à chaque groupe de questions est nécessaire pour valider l'examen.**

Le bénéfice de toute note au dessus de la moyenne pour chaque groupe de questions pourra être conservé sur 2 années universitaires.

**Deuxième partie : Validation des 30 vacances** de Médecine et Traumatologie, Manifestations sportives et Congrès selon cahier de stage, à réaliser avant le **30/09/2021**. Les TD et TP peuvent faire partie des vacances (validation de 10 vacances au maximum).